

Présenté aux audiences du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

**Ébauche d'une étude comparative des stratégies de communication employées par
l'industrie pétrolière et gazière :
Le cas de GNL-Québec**

Écrit par Corinne Asselin

22 octobre 2020

Table des matières

[Les stratégies de communication de l'industrie](#)

[Reponsabilité sociale des entreprises et acceptabilité sociale](#)

[Alliances avec les élites locales](#)

[Opposition citoyenne à l'industrie pétrolière au Québec](#)

[Conclusion](#)

Le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est clair : nous avons besoin d'effectuer un virage sans précédent dans l'histoire si nous voulons tenter de sauver le climat planétaire¹. Bien qu'on puisse sûrement trouver des exceptions, difficile de nier les défis majeurs que représente les enjeux climatiques pour le futur. Un poids qui repose sur les épaules de tous, mais plus particulièrement encore sur celle de la nouvelle génération, qui auront à vivre avec l'augmentation des conséquences de cette situation dans un futur très proche.

L'enjeu ici n'est pas de faire d'en faire la démonstration scientifique : je laisse cela aux personnes qui ont l'expertise pour le faire bien mieux que moi. Nous pouvons admettre que la population est consciente que nous devons faire des efforts collectifs pour changer nos habitudes qui nous ont menés vers ce désastre écologique. Une des réussites des mouvements écologistes et citoyens a été de se réapproprié la notion d'acceptabilité sociale» dans l'élaboration des grands projets industriels et économiques, au grand dam de l'entreprise privée qui est étonnamment à l'origine de ce concept qui est devenu leur bête noire. Les entrepreneurs de GNL ne le savent que trop bien : outre l'habituel argumentaire économique, la nouveauté du 21e siècle en termes de stratégie de communication est de viser à nous convaincre que leur projet en est un qui est «vert». Comme j'ai une formation en science politique et en communication, c'est plus particulièrement sur cet aspect que portera mon mémoire.

Les stratégies de communication de l'industrie

Au Canada, l'augmentation considérable de l'exploitation des sables bitumineux est un enjeu polarisant. Plusieurs vont jusqu'à dire qu'elle menace l'unité canadienne. Les débats concernant le gaz naturel sont moins médiatisés. Pourtant, le GNL constitue comme le pétrole, une ressource énergétique issue du même processus de fracturation hydraulique controversée. Produite en Alberta, celle-ci a besoin de pipelines pour transiter par les provinces côtières pour être exportées par voie maritime sur les marchés internationaux. Pourtant, la Colombie-Britannique s'est substantiellement opposée à ce que les produits de la fracturation transitent sur leur territoire pour des raisons écologiques. Il serait cependant idéaliste que de penser que c'est seulement pour ces raisons que les projets de pipelines ont été abandonnés : il s'agit beaucoup, sans surprise, de questions d'argent, d'investissements et de rentabilité. Comme l'Alberta ne possède pas d'accès à la mer, elle dépend des autres territoires annexes pour vendre ses produits. Les compagnies extractivistes ont donc dû se tourner vers le Québec, province risquée puisqu'historiquement à part dans l'unité canadienne, et située à plus de 4000 km, pour parvenir à leurs fins. Peut-être pensaient-ils que ce territoire situé relativement au nord de la métropole, peu densément peuplée et aux prises avec des inquiétudes face à leur avenir démographique et économique, allait accepté sans broncher de servir de territoire pion dans les flux de capitaux de l'industrie pétrolière.

Le problème, c'est qu'ils ont choisi, peut-être même sans trop savoir, le Fjord du Saguenay, un écosystème unique au Canada, pour installer l'un des plus gros du plus important projet d'investissements privés de l'histoire du Québec.

GNL font partie d'une large campagne de relations publique déployée par l'industrie pétrolière et ses investisseurs privés et publics, relayée par les médias locaux et nationaux.

¹Shields, Alexandre. (2018, 9 octobre). Climat: un virage majeur est nécessaire. *Le Devoir*. En ligne. <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/538613/rapport-du-giec-en-suivi>

Celle-ci a pour objectif de susciter l'acceptabilité sociales des populations vivant sur les territoires convoités pour mener leurs affaires. Aux yeux du grand public, le GNL, davantage méconnu, ne semble pas posséder la même connotation négative que le pétrole, et ce qui peut être un avantage pour le promoteur. D'un autre côté, le Québec a une histoire de contestation assez importante concernant les projets d'exploration et transit pétrolier sur son territoire, ce qui incite ce dernier à ne pas minimiser l'importance d'une stratégie de communication efficace pour prévenir et contrôler l'opposition au transit gazier. Ce cas précis est un exemple parfait de ce que certains auteurs appelle du «capitalisme vert» : ce sont les mêmes projets industriels du siècle passé, mais présentés sous un angle qui le fasse paraître au goût du jour.

En effet, des perspectives récentes considère le Canada comme un objet d'études privilégié pour étudier le phénomène de l'extractivisme, un concept provenant de l'Amérique latine (*extractivismo*), qui réfère au modèle économique basé sur l'extraction des ressources naturelles financée et profitable par et pour le capital financier étranger. En plus d'être engagé dans des pratiques d'impérialisme extractiviste à l'extérieur de ses frontières, le développement économique canadien, basé sur l'exploitation des ressources naturelles sur des territoires autochtones ancestraux, représente une forme de néocolonialisme contemporain (Veltmeyer et Bowles, 2015). Historiquement, le style de politique d'exploitation des ressources canadiennes est caractérisé par trois traits structurants : le consensus discret entre le gouvernement et les entreprises pour maximiser l'exploitation ; le monopole des entreprises privées sur l'expertise et la mise en œuvre techniques ; l'exclusion des acteurs tiers, territoriaux et citoyens. (Fortin et Fournis, 2015).

Cependant, il est de plus en plus admis que les entreprises ont possède également un rôle important à jouer dans les processus de réformes environnementales. Les pressions de la société civile ont graduellement imposé aux entreprises du secteur de l'énergie de tenir compte de l'environnement dans lequel ils souhaitent implanter leurs projets industriels, au risque de voir celui-ci bloqué au courant d'un processus d'approbation légal et institutionnel.

Reponsabilité sociale des entreprises et acceptabilité sociale

Ainsi, les entreprises adoptent de plus en plus le modèle de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Il est rapidement considéré par une industrie pétrolière ayant grandement besoin d'améliorer sa réputation après la médiatisation des impacts environnementaux colossaux dans un contexte de conscientisation sur la crise climatique, en plus d'une série de controverses, déversements, conflits et autres. Les 20 compagnies pétrolières les plus polluantes de la planète contribuent à elles seules à plus du tiers des émissions mondiales de GES de l'époque moderne. La RSE sous-tend généralement deux idées principales : la première est que les entreprises devraient aller au-delà des standards minimalistes en adoptant des pratiques volontaires qui visent à minimiser les écarts et améliorer leurs performances sociales, environnementales et humaines. De plus, ils doivent être davantage concernées par les réactions des parties prenantes et tout ce qui concerne la gestion du risque et de leur réputation. (Utting et Ives, 2006, p 11).

Ainsi, les compagnies pétrolières ont déployé des efforts pour inclure les thèmes de l'environnement et des droits humains, notamment la question autochtone, dans leur stratégie. Plusieurs facteurs influence le degré de RSE adopté par une compagnie, soit la présence de régulation privée et publique ; la présence d'ONG et autre organisations indépendante qui surveille le comportement des entreprises ; l'institutionnalisation des normes qui régulent le comportement de l'entreprise ; le dialogue entre entreprises et leurs parties prenantes (Campbell, 2006). Les compagnies pétrolières à l'ère de la globalisation ont dû apprendre à

gérer les flux d'information de façon à conserver leur hégémonie, dans la perspective gramscienne que le capitalisme se fonde sur la capacité des élites non plus par la force, mais par la recherche de l'acceptation du plus grand nombre possible. À l'ère des changements climatiques et des réseaux sociaux, il est désormais requis pour les compagnies industrielles de tenir des processus consultatifs avec les parties prenantes concernées longtemps avant le début prévu des travaux. Les trois éléments clés sont la légitimité sociale, la crédibilité et la confiance, et le temps nécessaire à l'obtention de ces éléments est souvent sous-estimé par les compagnies (Thomson and Boutilier, n.d).

L'acceptabilité sociale est un concept qui s'intègre à ce modèle et qui a gagné également en intérêt dans le monde académique. Diverses stratégies peuvent être employées pour réussir à obtenir l'acceptabilité sociale. Pour ce faire, les relations publiques sont un atout désormais indispensable aux compagnies privées pour mener leurs activités avec un minimum de consentement des communautés concernées. Si les compagnies privées ont pu exploiter les richesses naturelles par le biais du lobbying dans le passé, il convient de constater que de nos jours, avec l'importance grandissante des mouvements écologistes et autochtones, l'augmentation de la médiatisation des enjeux écologiques, l'acceptabilité sociale est un élément clé dans l'élaboration des projets d'exploitations, et que celle-ci est de plus en plus difficilement obtenue (Gunster, Neubauer, 2019). Ainsi, selon la littérature mentionnée plus haut, nous avons relevé quelques-unes des stratégies que peuvent adopter les compagnies pétrolières pour éviter la contestation sociale susceptible de nuire à leurs activités et intérêts. D'abord, il importe d'établir des relations de confiance avec le public et les médias ; d'établir des relations avec les élites locales ; le choix des termes dans la communication doit également être pris en considération ; dans la mesure du possible, il est conseillé d'éviter d'engager la discussion avec les mouvements d'opposition ; mettre de l'avant un argumentaire écologique («re-brand themselves as leaders in green energy») ; transparence dans la communication.

Plusieurs critiques ont répondu à ces nouvelles tactiques déployées par l'industrie. Un concept qui a émergé en réaction à ces nouvelles tactiques est celui de l'«*écoblanchiment*», ou «*green washing*», qui est sommairement selon Notebaert et Séjeau «*le procédé [qui] consiste à donner à une entreprise une image écolo, privilégiant un développement durable, alors qu'elle fabrique et/ou vend des produits polluants*».²

L'industrie pétrolière et gazière, bien que celle-ci tente de se dissocier de l'industrie pétrolière qui ne jouit pas de l'acceptabilité sociale de la population québécoise, ont plusieurs points communs. D'abord, l'origine de leur produit est la fracturation hydraulique. Ensuite, l'origine des investissements ainsi que la destination des profits. L'industrie gazière est la nouvelle branche de l'industrie pétrolière, qui lui sert à verdir ses capitaux. En ce sens, nous pouvons observer les stratégies de communication qui sont employées dans tous leurs projets de pipelines : Northern Gateway, Keystone XL, Énergie Est, Coastal Gaslink, etc.

D'abord, les arguments économiques sont à l'avant-plan du discours porté par les promoteurs et relayés par les médias. Ensuite, les stratégies communicationnelles de l'entreprise tentent de vernir leur projet de vert, c'est-à-dire en utilisant des arguments qui seront en mesure de répondre aux inquiétudes environnementales du public. Finalement, nous pouvons constater des efforts importants pour former une alliance avec les élites locales et/ou autre personnalité d'influence dans le but de d'augmenter la légitimité accordée par le public, le tout dans l'optique de recueillir l'acceptabilité sociale des populations sur les territoires convoités.

² Notebaert, Jean-François ; Séjeau, Wilfrid. Quand les 4x4 sauvent la planète. Les Petits Matins, 2010, 184 pages. En ligne. [Prêt numérique de la BanQ]

Alliances avec les élites locales

Comme nous l'indique la littérature, nous pouvons observer que GNL travaille à créer des alliances avec les élites économiques et politiques locales. L'entreprise possède 4 mandats enregistrés au Registre des Lobbys, en plus de six représentants de l'entreprises qui effectuent des représentations auprès des ministères. Lors de son annonce en 2019, le président rappelle qu'ils avaient convié à la conférence de presse de nombreux élus locaux, membres des Premières Nations et acteurs de la région qui a précédé un processus «marqué par l'écoute et la transparence» Ainsi, ces consultations, qui ont permis de savoir que les enjeux environnementaux sont au cœur des citoyens, ont favorisé la prise d'engagement de la part de la compagnie, notamment des promesses sur les plans des technologies utilisées, l'utilisation d'hydroélectricité et un souci pour les mammifères marins. Cette lettre du président de GNL Québec, publié dans le Quotidien local, illustre la réactivité des entreprises devant les questionnements et pressions citoyennes. Des personnalités du monde des affaires, après avoir dépeint un portrait plutôt négatif de la région concernant la baisse démographique, d'investissement et d'emploi disponibles, s'affiche en appui à GNL Québec. Plusieurs figures politiques interviennent dans les médias pour répondre aux inquiétudes environnementales, notamment en lien avec les processus de régulation et les études, relativiser les remises en questions des retombés économiques, ou pour défendre le projets face aux détracteurs. C'est également le cas de la mairesse de Saguenay, Josée Néron, qui appuient les trois grands projets industriels de la région, dont celui de GNL Québec, mais également les projets miniers Métaux BlackRock et Ariane Phosphate au nom de la prospérité économique.

Une stratégie de communication importante donc est ainsi financée par le promoteur privé, et plus récemment par les fonds publics de la ville de Saguenay par le moyen du «*Mouvement je crois en ma région*». Il s'agit d'un mouvement financé par les intérêts économiques du projet, mais qui tend à prendre l'apparence d'un mouvement social «grassroot», c'est-à-dire qui aurait émergé de la société civile. Leur but est d'avoir une influence sur les dynamiques de l'acceptabilité sociale du projet au niveau régional et provincial.

Dès qu'il est lancé, la campagne est critiquée de toute part, notamment en raison du choix du nom, «mouvement», qui s'apparente à de la fausse représentation en laissant croire qu'il s'agit d'un mouvement citoyen alors qu'il n'en est pas un. Le nom choisi, «Je crois en ma région», a aussi été critiqué puisqu'il sous-entend que les détracteurs du projets ne croient pas en leur région. Le financement par Promotion Saguenay à la hauteur de 40 000\$, une entité de fonds publics destiné au développement économique de la ville de Saguenay, fait également l'objet de critiques.

Un phénomène similaire se produit du côté de la Colombie-Britannique avec l'ONG Ethical Oil dans le cas de Northen Gateway en Colombie-Britannique. Différent d'Énergie Saguenay, il s'agit d'un groupe financé par le promoteur mais qui se présente comme un organisme indépendant de citoyens. Celui-ci fait la promotion du pétrole éthique canadien, qui devrait être encouragé à celui qui provient des régimes autoritaires qui oppriment les droits et libertés de leurs citoyens. (ÉthicalOil dans Raso et Neubauer, 2016).

Ces stratégies s'apparentent à un phénomène que l'on appelle «astroturfing» (en référence à la pelouse artificielle de marque AstroTurf), traduit par la *désinformation populaire planifiée*, qui désigne des techniques de propagande utilisées à des fins publicitaires ou politiques ou encore dans les campagnes de relations publiques, qui ont pour

but de donner une fausse impression d'un comportement spontané ou d'une opinion populaire. Elle consiste donc à simuler un mouvement citoyen qui origine de la «base». D'un point de vue démocratique, ce genre de tactiques est perçu comme malhonnête puisqu'elle peut confondre le public, qui croit que les concitoyens approuvent le projet en ne sachant pas que l'information qu'elle véhicule est financé par les entités ayant des intérêts dans le projet.

Les stratégies de GNL Québec, similaires à celles que l'on a pu observé dans les projets de pipelines pétroliers, profite de la présence d'une dichotomie entre environnement et économie, qui a tendance à être utilisée par les défenseurs de la croissance économique. De plus, et du recours aux sources officielles dans les médias, qui cadrent le projet d'une façon favorable notamment en raison du travail financé en amont qui sert à créer des alliances avec les élites locales. Bien entendu, ces mêmes élites ont de toute façon tendances à être naturellement favorisées par l'exploitation des ressources naturelles locales. Du côté de la société civile qui n'ont pas d'intérêts dans le projet, il n'est pas souhaitable d'opposer environnement et économie, puisque ces deux éléments sont les conditions nécessaires à une meilleure gestion de nos ressources dans le respect de notre environnement.

Opposition citoyenne à l'industrie pétrolière au Québec

Depuis plusieurs décennies, des projets d'exploration en vue de localiser des gisements pétroliers et gaziers sont effectués par des entreprises juniors détenant des permis –voir des capitaux – octroyés par l'État québécois. En réponse à ces essais, qui visent à déterminer le potentiel économique lié à cette ressource sur ton territoire, s'est graduellement constituée au Québec une opposition citoyenne contre ces projets, que nous avons pu voir à l'oeuvre dans le cas d'Énergie Est, puis de Junex-Galt en Gaspésie. Cette opposition citoyenne rassemble plusieurs acteurs et groupes sociaux qui ont porté des enjeux locaux sur la scène médiatique nationale. Les dernières tentatives récentes d'exploitation pétrolière qui se sont déroulées en Gaspésie ont suscité une réponse militante active de la part d'acteurs sociaux écologistes et anticolonialistes. Les dernières années ont démontré qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale au Québec pour s'engager dans des pratiques extractivistes nuisibles pour l'environnement. Pas plus que nous ne voulons servir de courroie de transmission à l'extractivisme albertain. Nous avons le potentiel de nous tourner rapidement vers des énergies propres et les régions éloignées sont tout autant, sinon plus concernées. Les compagnies utilisent les craintes envers l'avenir de nos régions éloignées, nées de l'industrialisation, pour imposer des projets rétrogrades.

Bien que l'économie de la province se soit diversifiée au courant des décennies récentes, la richesse du Québec contemporain dépend de l'exploitation des ressources naturelles, selon une vision économique et historique relativement partagée depuis la traite des fourrures (Proulx et Lacour, 2012). Les régions sont nées de l'exploitation des ressources naturelles par des capitaux étrangers : c'est pour cette raison que nous avons du mal, collectivement, à développer un imaginaire économique et politique qui fasse en sorte d'augmenter notre indépendance et notre résilience dans une perspective respectueuse de l'environnement. Les jeunes expatriés, dont je fais partie, ont signé une lettre ouverte dans les médias afin de dire : nous voulons revenir en région et ce n'est pas ce type de projet qui nous aiderons à le faire. Nous ne voulons pas vivre dans un environnement que nous allons voire détruire à petit feu alors que nous creusons dans les mines, arnaçons des rivières et conduisons des méthaniers gigantesque à travers une pouponnière de bélugas. Ce projet, c'est un éléphant dans un magasin de porcelaine. Ce n'est pas la durabilité que nous servent les emplois reluisants que GNL, mais bien la protection du pouvoir d'achat. Nous devons créer des emplois écoresponsables qui servent à subvenir aux besoins des familles, et non pas à financer la consommation excessive qui est elle aussi responsable de la détérioration de nos environnement.

Conclusion

En conclusion, nous connaissons le contexte de la situation climatique catastrophique qui a débuté et qui ne peut qu'empirer selon le consensus de toutes les prévisions scientifiques. La perspective que je souhaitais apporté se résume à mettre en lumière les liens organiques entre l'industrie pétrolière et l'industrie gazière qui ont pour origine les techniques controversées de fracturation hydraulique. Celles-ci emploient les mêmes stratégie de relations publiques pour convaincre les populations des territoires convoités et ainsi recueillir la fameuse acceptabilité sociale : la dichotomie entre environnement et écologie; la fausse représentation; l'alliance avec les élites locales et nationales.

Malgré tout, le mouvement citoyens a des alliés de taille : les économistes³ et les scientifiques. Outre le fait que ses arguments économiques sont sérieusement remis en question par les spécialistes, notamment en raison de la provenance et la destination des flux de capitaux vers les paradis fiscaux, rien ne justifie de mettre en péril l'écosystème marin unique du Fjord du Saguenay. Et je n'aborde pas toutes les terres qui sont convoités pour l'installation d'un pipeline qui présente, comme tous les autres, des risques de fuites et de contamination majeurs sur des kilomètres.

En terminant, après les tentatives d'exploitations pétrolières ratées au Québec, attribuables à des raisons économiques, mais aussi, et peut-être surtout, aux pressions sociales de l'action collective, les projets pétroliers n'ont pas été en mesure d'avoir l'acceptabilité sociale sur le territoire, et rien ne justifie que celui-ci sera différent des autres. Bien que ces projets doivent passer à travers maints processus consultatifs avant d'être approuvés, ils détiennent tout de même la plupart du temps l'appui des gouvernements locaux et provinciaux. Les régions périphériques éloignées et peu peuplées ne détiennent pas le même potentiel de mobilisation que les régions plus centrales. De plus, leurs situations économiques souvent précaires les rendent particulièrement ouvertes aux projets industriels aux investissements massifs provenant de capitaux étrangers. Le cas du conflit qui oppose le Camp de la Rivière aux forages pétroliers de l'entreprise Junex démontre que pour certains citoyens et citoyennes inquiets de leur avenir, l'action directe peut représenter une dernière tentative pour s'ériger contre ces projets, et porter leurs revendications dans l'espace public médiatique national. Cette augmentation du conflit en termes d'intensité précède un processus de consultation publique qui n'a pas suffisamment su prendre en compte le refus de certains acteurs sociaux aux projets d'exploration pétrolière.

En effet, on peut constater que l'opposition aux projets pétroliers tend à se caractériser par une escalade dans l'action collective, de la contestation inscrite dans les processus de consultation publique jusqu'au conflit impliquant l'adoption de stratégies de l'action directe. En se basant sur l'histoire récente des mouvements écologistes et sociaux qui protègent les territoires de l'extracitisme, si l'opposition ne réussit pas à se faire entendre par les moyens démocratique, elle le fera autrement. Nous refusons d'être témoin d'un autre saccage écologique causé par l'exploitation des ressources naturelles aux profits de l'industrie et de la finance.

³ Manseau-Ruel, Audrey. «40 économistes sonnent l'alarme contre GNL Québec», La Presse, 15 octobre 2019.

Références

Veltmeyer, H., & Bowles, P. (2014). Extractivist resistance: The case of the Enbridge oil pipeline project in Northern British Columbia. *The Extractive Industries and Society*, 1(1), 59-68.

Fortin Marie-José, Fournis Yann, « Une participation conflictuelle : la trajectoire territoriale des mobilisations contre le gaz de schiste au Québec », *Participations*, 2015/3 (N° 13), p. 119-144. DOI : 10.3917/parti.013.0119.

P. Utting, K. Ives. The politics of Corporate Responsibility and Oil Industry. *Stair* 2, No.1, (2006). P.11-34

Thomson, I., & Boutilier, R. (n.d.). The social license to operate. Retrieved from <http://sociallicense.com/>

Neubauer, R. (2019). Moving beyond the petrostate: northern gateway, extractivism, and the Canadian petrobloc. *Stud. Polit. Econ.* 99, 1–22. doi: 10.1080/07078552.2018.1536369

Campbell, J. (2006). Institutional analysis and the paradox of corporate social responsibility. *American Behavioral Scientist*, Vol. 49. No. 7. P. 925.

Gunster, S., and Neubauer, R. (2018). (De) legitimating extractivism: the shifting politics of social licence. *Environ. Politics* 28, 707–726. doi: 10.1080/09644016.2018.1507290

Gendron, Corinne. «Une science pacificatrice au service de l'acceptabilité sociale ? Le cas des gaz de schiste au Québec». *Éthique Publique*, Vol. 18, n° 1. 2016